

Information

Montrouge, le 29 mars 2024

Le groupe Crédit Agricole accompagne les grandes transitions sociétales depuis sa création, et c'est à ce titre qu'il a pris des engagements en faveur du climat depuis plusieurs années. Il fait le choix d'accompagner la transformation énergétique de toute la société.

Son action en faveur du climat repose sur trois axes complémentaires :

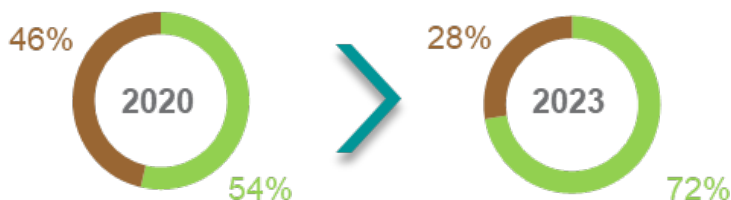
- Déployer massivement des financements et investissements dans les énergies renouvelables, les infrastructures bas-carbone, les technologies propres et les projets d'efficacité énergétique.
- accompagner tous les clients dans leurs transitions.
- cesser tout financement de nouveaux projets d'extraction d'énergies fossiles et adopter une approche sélective dans l'accompagnement des énergéticiens inscrits dans cette transition, ce qui aura pour conséquence de réduire les émissions de gaz à effet de serre financées de ce secteur deux fois plus rapidement que le scénario Net Zero 2050 publié par l'Agence internationale de l'énergie.

Le 14 décembre 2023, Crédit Agricole a pris de nouveaux engagements et décidé d'amplifier son action sur le secteur énergétique (workshop climat du 14 décembre 2023) :

- **concentration des moyens financiers sur le soutien aux énergies renouvelables et aux infrastructures bas carbone :**
 - triplement des financements annuels en France par Crédit Agricole Transitions & Énergies sur les énergies renouvelables entre 2020 et 2030¹, suivant la recommandation de l'Union européenne ;
 - augmentation de 80 % de l'exposition de Crédit Agricole CIB aux énergies bas carbone entre 2020 et 2025 pour atteindre 13,3 Mds€ en 2025 ;
 - renforcement de la capacité de financement, à hauteur de 1 Md€, pour accompagner les énergéticiens dans le financement de leurs projets de production d'énergies renouvelables, d'infrastructures bas carbone, de technologies propres et de projets d'efficacité énergétique.

⇒ Ainsi, entre 2020 et 2023, pour deux euros désinvestis de l'extraction des énergies fossiles, Crédit Agricole a alloué huit euros aux énergies renouvelables. Les encours des financements² accordés aux énergies bas carbone ont augmenté de +80 % sur la même période pour atteindre 19,7 milliards d'euros à fin 2023.

Evolution de la part relative des encours extraction énergies fossiles par rapport aux encours énergies bas carbone.³



¹ L'ambition de Crédit Agricole est de porter les financements structurés par CAT&E/Unifergie de 1 Md€ aujourd'hui à 3 Mds€ en 2030 pour atteindre 19 Mds€ en cumulés d'ici 2030

² Périmètre : financements groupe Crédit Agricole

³ Les encours énergies bas carbone sont constitués des énergies renouvelables produites par les clients de l'ensemble des entités incluant les encours énergie nucléaire pour CACIB (encours énergies bas carbone de CACIB : 7,4 Mds€ en 2020, 13,8 Mds€ en 2023)

- **énergies fossiles : réduction deux fois plus rapide que le scénario Net Zero 2050, des émissions de CO2e financées**
 - baisse des émissions financées de - 75 % sur le secteur Pétrole et Gaz d'ici 2030 (vs 2020) contre - 30 % annoncés en 2022 ;
 - arrêt de tout financement de nouveau projet d'extraction fossile.
- ⇒ Conformément à son engagement, Crédit Agricole publie aujourd'hui le montant total de son exposition directe aux financements de projets d'extraction d'énergies fossiles sur lequel il est encore engagé.

Exposition directe à des financements de projets d'extraction d'hydrocarbures
(Brute de couvertures crédit export)

	2020	2023	Δ 20-23
<i>En millions de dollars</i>	1 376	1 060	-23 %
<i>Taux de change USD/EUR</i>	1,2271	1,1049	

- **financements corporate des énergéticiens :**
 - arrêt des financements corporate pour les producteurs indépendants, consacrés exclusivement à l'exploration ou la production de pétrole et gaz ;
 - examen au cas par cas selon une appréciation mise à jour régulièrement, en tenant compte de leurs engagements dans la transition.